

Cochez :	Lundi 14/04	Mardi 15/04	Mercredi 16/04	Jeudi 17/04	Vendredi 18/04
<b>SORTIE</b>				<input type="checkbox"/> Grotte de Niaux	
<b>Matin</b>					
<b>REPAS</b>					
<b>Après-midi</b>					
<b>MINIBUS</b>	<input type="checkbox"/> Aller <input type="checkbox"/> Retour				
<b>Arrêt (commune) :</b> .....					

Cochez :	Lundi 21/04	Mardi 22/04	Mercredi 23/04	Jeudi 24/04	Vendredi 25/04
<b>SORTIE</b>	Férialé !			<input type="checkbox"/> X'ploria	
<b>Matin</b>					
<b>REPAS</b>					
<b>Après-midi</b>					
<b>MINIBUS</b>		<input type="checkbox"/> Aller <input type="checkbox"/> Retour			
<b>Arrêt (commune) :</b> .....					

---

Cochez :	Lundi 14/04	Mardi 15/04	Mercredi 16/04	Jeudi 17/04	Vendredi 18/04
<b>SORTIE</b>				<input type="checkbox"/> Grotte de Niaux	
<b>Matin</b>					
<b>REPAS</b>					
<b>Après-midi</b>					
<b>MINIBUS</b>	<input type="checkbox"/> Aller <input type="checkbox"/> Retour				
<b>Arrêt (commune) :</b> .....					

Cochez :	Lundi 21/04	Mardi 22/04	Mercredi 23/04	Jeudi 24/04	Vendredi 25/04
<b>SORTIE</b>	Férialé !			<input type="checkbox"/> X'ploria	
<b>Matin</b>					
<b>REPAS</b>					
<b>Après-midi</b>					
<b>MINIBUS</b>		<input type="checkbox"/> Aller <input type="checkbox"/> Retour			
<b>Arrêt (commune) :</b> .....					

# BULLETIN D'INSCRIPTION LE MAS d'AZIL

à retourner complété et signé, **le 02/04/2025 au plus tard**,

au bureau de l'association ou au directeur/trice de votre ALAE.

Inscriptions jusqu'au 2 avril, dans la limite des places disponibles.

Après l'inscription, toute annulation doit être signalée au plus tard 48 heures avant la date prévue. Toute annulation faite après ce délai se verra facturée, sauf présentation d'un certificat médical.

TARIFS dégressifs en fonction de votre QF	Communauté de communes ARIZE-LEZE et communes conventionnées		Autres communes	
	Demi-journée	Journée complète	Demi-journée	Journée complète
ALSH hors repas *	De 6.35 à 7.47€	De 12.68 à 14.92€	De 10.61 à 12.48 €	De 20.45 à 24.06 €
Repas	4 €		4 €	
Supplément Sorties	5.03 €		6.09 €	

**Pour les bénéficiaires des Aides aux Temps Libres, elles seront déduites de ces tarifs (veuillez fournir l'attestation au moment de l'inscription).** Les CHEQUES VACANCES, Bons CESU et Comité d'Entreprise sont également acceptés.

\* Tarifs dégressifs en fonction de votre QF + Minoration de 20% pour les fratries de 3 enfants et plus.

NOM Prénom de l'enfant .....

Ecole/ALAE ..... Age .....

NOM Prénom du Responsable légal .....

E-mail .....

N° de téléphone .....

Date et Signature :

# BULLETIN D'INSCRIPTION LE MAS d'AZIL

à retourner complété et signé, **le 02/04/2025 au plus tard**,

au bureau de l'association ou au directeur/trice de votre ALAE.

Inscriptions jusqu'au 2 avril, dans la limite des places disponibles.

Après l'inscription, toute annulation doit être signalée au plus tard 48 heures avant la date prévue. Toute annulation faite après ce délai se verra facturée, sauf présentation d'un certificat médical.

TARIFS dégressifs en fonction de votre QF	Communauté de communes ARIZE-LEZE et communes conventionnées		Autres communes	
	Demi-journée	Journée complète	Demi-journée	Journée complète
ALSH hors repas *	De 6.35 à 7.47€	De 12.68 à 14.92€	De 10.61 à 12.48 €	De 20.45 à 24.06 €
Repas	4 €		4 €	
Supplément Sorties	5.03 €		6.09 €	

**Pour les bénéficiaires des Aides aux Temps Libres, elles seront déduites de ces tarifs (veuillez fournir l'attestation au moment de l'inscription).** Les CHEQUES VACANCES, Bons CESU et Comité d'Entreprise sont également acceptés.

\* Tarifs dégressifs en fonction de votre QF + Minoration de 20% pour les fratries de 3 enfants et plus.

NOM Prénom de l'enfant .....

Ecole/ALAE ..... Age .....

NOM Prénom du Responsable légal .....

E-mail .....

N° de téléphone .....

Date et Signature :